



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 22 U2011

date de dépôt : 15 Septembre 2022

demandeur : Mr GUÉRIN Vincent

pour : Réalisation toit bac acier, ajout et
modification fenêtres, ajout panneaux solaires sur
toit de grange

adresse terrain : 146, Rue de Lourtel

Le Bourgnou

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : C270

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr GUÉRIN Vincent enregistrée sous le numéro **DP 012 210 22 U2011** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 24 Octobre 2022**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 24/10/2022

Le maire,

